

Département de l'Aude
Canton de LÉZIGNAN-CORBIÈRES
Commune de LÉZIGNAN-CORBIÈRES

ARRÊTÉ DU MAIRE**PORTANT PERMISSION DE VOIRIE ET RÉGLEMENTANT LA
CIRCULATION ET LE STATIONNEMENT
AVENUE LEO LAGARANGE**

Le Maire de la ville de Lézignan-Corbières,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.2212-1, L.2212-5, L.2213-1 et L.2213-6,

Vu le Code de la Route, notamment ses articles L.325-1 et suivants, L.411-1, R.130-10, R.325-1 et suivants, R.411-1 et suivants, et R.417-10,

Vu le Code de la Voirie Routière, notamment les articles L.113-2, L.116-1 et suivants, et R.116-2,

Vu le Code Pénal, notamment les articles 131-13 et R.610-5,

Vu le Code de Procédure Pénal, notamment les articles 529 et suivants et R.48-1 et suivants,

Vu l'arrêté municipal du 30 avril 1964, portant réglementation de la circulation, du stationnement et du parcage des véhicules dans la ville de Lézignan-Corbières,

Vu la demande d'autorisation formulée par l'entreprise Sotranasa d'occuper le domaine public, avenue Leo Lagrange, pour permettre des travaux de tirage de câble fibre optique.

Considérant qu'il convient de prendre des mesures pour garantir la sécurité des usagers, il y a lieu de réglementer la circulation et le stationnement des véhicules pendant les travaux,

ARRÊTE

Article 1 : L'entreprise Sotranasa est autorisée à occuper le domaine public rue Léo Lagrange afin d'effectuer des travaux de tirage de câble fibre optique.

Article 2 Pour permettre des travaux de tirage de câble fibre optique au point coordonné GPS 43°11'35.4"N 2°45'25.9"E entre le 24 juin et le 28 juin 2024, le chantier est soumis aux prescriptions suivantes.

Article 3 : Circulation véhicule

- La circulation sera en chaussée rétrécie avec mise en place d'une circulation alternée par panneaux C18, B15 (priorité donnée aux véhicules venant en sens inverse de l'obstacle).
- La vitesse maximale des véhicules autorisée sera limitée à 30km/h

Article 4 : Stationnement véhicule

- L'arrêt et le stationnement seront interdits dans l'emprise des travaux.

Article 5 : L'entreprise Sotranasa se chargera de mettre en place, sous sa responsabilité, les panneaux et barrières avec affichage de l'arrêté avant le début des travaux et une signalisation de nature à prévenir les usagers.

Article 6 : Cette autorisation temporaire sera matérialisée à l'aide de panneaux réglementaire et de signalisation de sécurité, y compris la nuit (AK5, AK14, AK5 tri flash). Des sacs de lestages seront utilisés pour le matériel de signalisation.

Article 7 : L'entreprise Sotranasa rendra le domaine public en l'état initial en fin de chantier.

Article 8 :

Le présent arrêté sera notifié à l'entreprise Sotranasa et un exemplaire sera transmis à la Brigade de Gendarmerie, au Centre de secours, à la Police Municipale et aux Services Techniques de la ville de Lézignan-Corbières.

Article 9 :

Le Directeur Général Adjoint des Services, le Directeur des Services Techniques, le Commandant de Brigade de Gendarmerie, le Chef de la Police Municipale et le Responsable des Services Techniques de la ville de Lézignan-Corbières, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Lézignan-Corbières, le 19 juin 2024

Le Maire,



Gérard FORCADA

Pour le Maire par pêche et par délégation
de Mme Adeline Fecchière BENOIT



Demande d'arrêté de police de la circulation

Code de la route L411-1 à L411-7
Code général des collectivités territoriales L2213-1 à L2213-6.1
Gestionnaires des réseaux routiers



Ministère chargé des transports

N° 14024*01

Le demandeur Particulier Service public Maître d'œuvre ou conducteur d'opération Entreprise

Nom : **DA SILVA** Prénom : **Cédric**

Dénomination : **Conduite de Travaux** Représenté par : **SOTRANASA**

Adresse Numéro : **35** Extension : Nom de la voie : **Boulevard Saint Assisele**

Code postal : **66000** Localité : **PERPIGNAN** Pays : **FRANCE**

Téléphone : **07 85 12 29 28** Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :

Courriel : **sylvie.costa@solutions30.com**

Si le bénéficiaire est différent du demandeur

Nom : Prénom :

Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie :

Code postal : Localité : Pays :

Téléphone : Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :

Courriel :

Localisation du site concerné par la demande

Voie concernée : Autoroute RN RD Voie communale n°

Hors agglomération En agglomération

Point de Repère (PR) routier d'origine d'application +

Point de Repère (PR) routier de fin d'application +

Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie :

AVENUE LEO LAGRANGE

Code postal : **11200** Localité : **Lézignan** Pays : **France**

Nature et date des travaux

Permission de voirie antérieure : Si oui indiquer la référence :

Description des travaux :

**Tirage de câble fibre optique dans une chambre sous chaussée.
Le chantier sera mobile et ne durera pas plus de deux jours.**

Date prévue de début des travaux : **24/06/2024** Durée des travaux (en jours calendaires) : **5**

Réglementation souhaitée

Durée de la réglementation (en jours calendaires) **5**

Date de début de la réglementation **24/06/2024**

Restriction sur section courante Restriction sur bretelles

Sens de circulation concerné : Deux sens de circulation : Sens des Points de Repères croissants :

Fermeture à la circulation Sens des Points de Repères décroissants :

Basculement de circulation sur chaussée opposée :

Circulation alternée : Par feux tricolores Manuellement

Restriction de chaussée :

Neutralisation de la bande d'arrêt d'urgence (BAU) Empiètement sur la chaussée

Largeur de voie maintenue **3** m

Suppression de voie Nombre de voie(s) supprimée(s) **0**

Interdiction de :		
Circularer	Stationner	Dépasser
Véhicules légers <input type="checkbox"/>	Véhicules légers <input type="checkbox"/>	Véhicules légers <input checked="" type="checkbox"/>
Poids Lourds <input type="checkbox"/>	Poids Lourds <input type="checkbox"/>	Poids Lourds <input checked="" type="checkbox"/>
Vitesse limitée à : Km/h		
Itinéraire de déviation (à préciser par sens) :		
Autres prescriptions :		
La pose, le maintien ou le retrait de signalisation spécifique au chantier sont effectués par :		
Nom : <u>DA SILVA</u>	Prénom : <u>Cédric</u>	
Dénomination : <u>Conduite de Travaux</u>	Représenté par : <u>SOTRANASA</u>	
Adresse Numéro : <u>35</u>	Extension : _____	Nom de la voie : <u>Boulevard Saint Assisele</u>
Code postal <u>66000</u>	Localité : <u>PERPIGNAN</u>	Pays : <u>FRANCE</u>
Téléphone <u>07 85 12 29 28</u>	Indiquez l'indicatif pour le pays étranger : _____	
Courriel : <u>sylvie.costa@solutions30.com</u>		
Pièces jointes à la demande		
Afin de faciliter la compréhension et l'instruction du dossier, la demande d'arrêt est accompagnée d'un dossier comprenant :		
Une notice détaillée avec notamment l'évaluation de la gêne occasionnée au usagers		
Plan de situation 1/10 ou 1/20 000ème <input checked="" type="checkbox"/>	Plan des travaux 1/200 ou 1/ 500ème <input type="checkbox"/>	
Schéma de signalisation <input type="checkbox"/>	Itinéraire de déviation 1/2 000 ou 1/5 000ème <input type="checkbox"/>	
J'atteste l'exactitude des informations fournies		
Fait à : <u>PERPIGNAN</u>	Le : <u>19/06/2024</u>	
Nom : <u>DA SILVA</u>	Prénom : <u>Cédric</u>	Qualité : <u>Conduite de Travaux</u>

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, garantit un droit d'accès et de rectification des données auprès des organismes destinataires du formulaire.

Pièces jointes à la demande

Nature de la demande

[Arrêté de circulation](#)

Période demandée du :

[24/06/24](#)

au

[28/06/24](#)

Description des travaux :

[Les Photos ci-dessous n'étant pas forcément bien visible, vous pouvez cliquer dessus afin de les agrandir](#)

Photos de tous les points impactés

[Chambre 1](#)



[Chambre](#)

[Chambre](#)

[Chambre](#)

[Chambre](#)

[Chambre](#)

